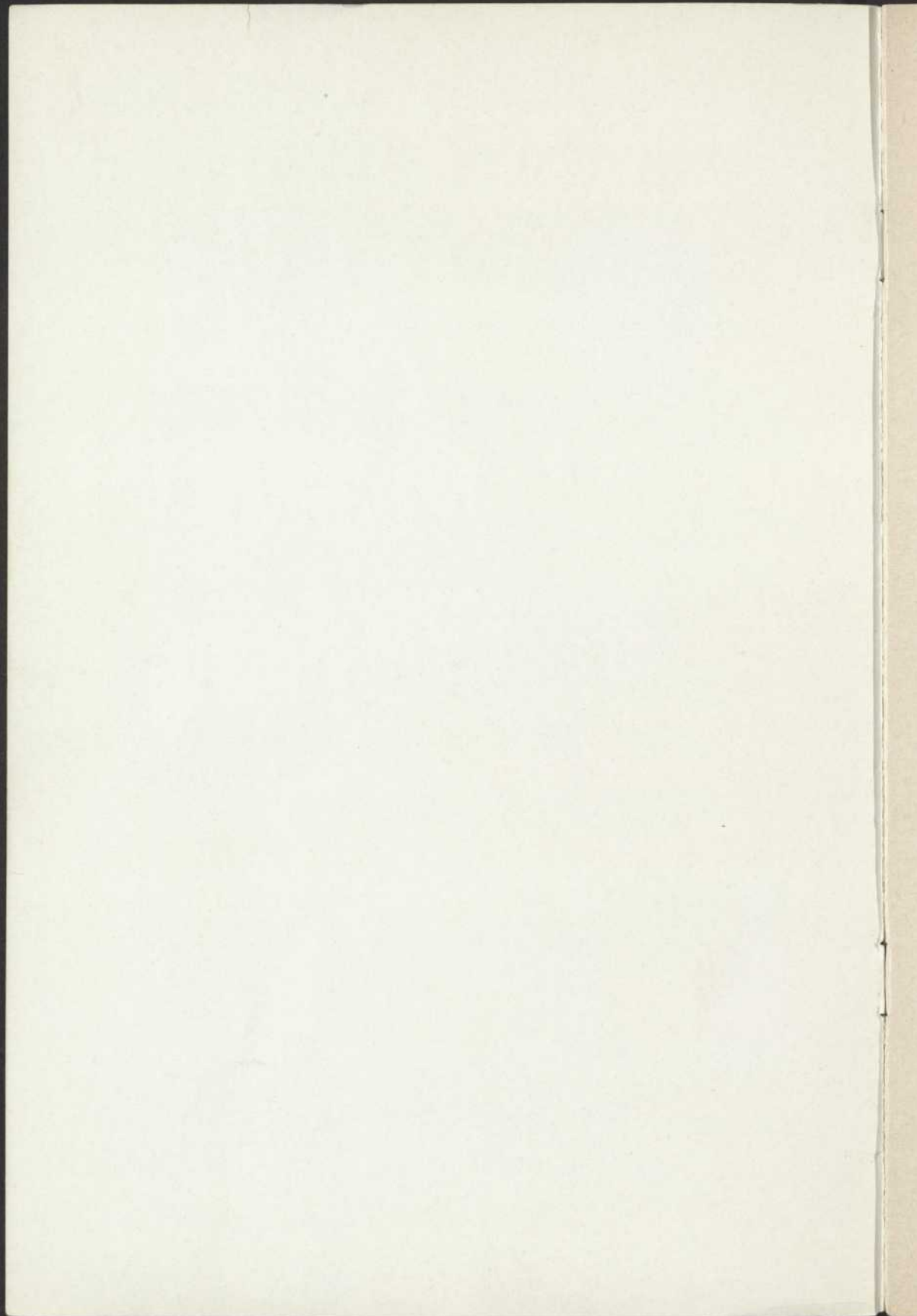




LE

TARTUFFE

VALLER



THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

LE TARTUFFE

COMÉDIE EN CINQ ACTES, EN VERS, DE
MOLIÈRE

Les trois premiers actes du *Tartuffe* furent représentés à Versailles le 12 mai 1664; la première représentation de la pièce entière eut lieu, à Paris, le 5 août 1667, sous le nom de *l'Imposteur*; et la seconde, le 5 février 1669. Cette seconde représentation fut suivie d'une série ininterrompue. Le 29 novembre 1664 la pièce entière avait été représentée chez le prince de Condé.

Au "400."
CHEZ
LELARGE



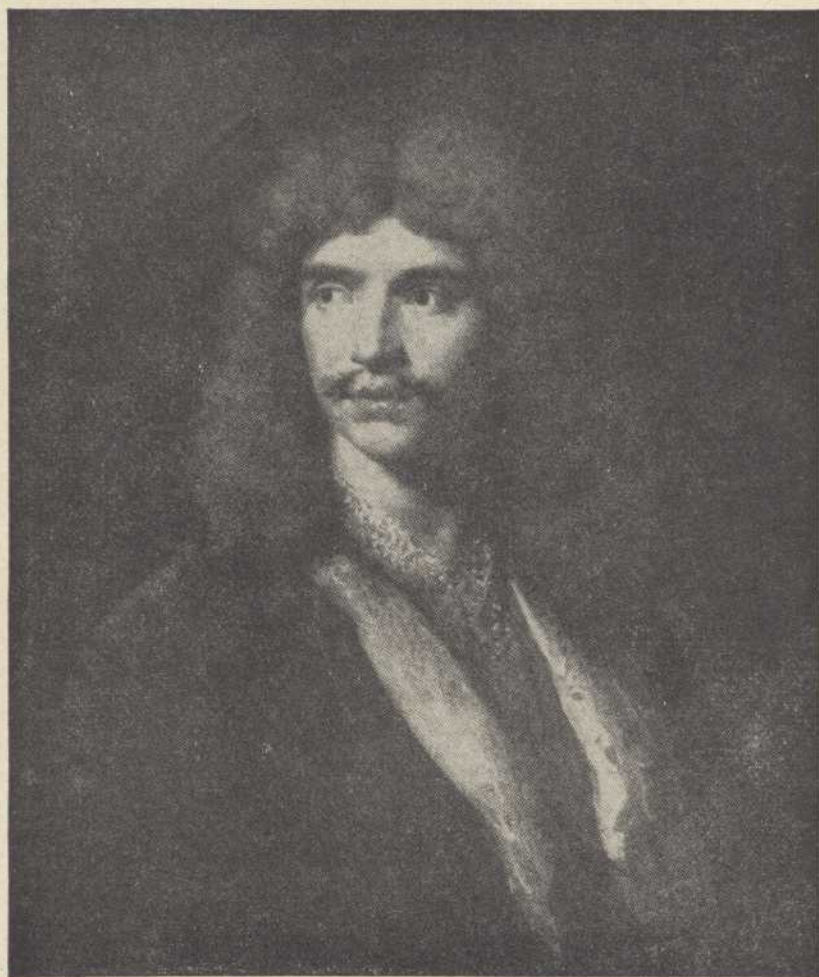
RESTAURANT
PARISIEN

1490, RUE DRUMMOND
PL. 6345 MONTRÉAL

A votre service

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

346 succursales et bureaux dans l'Est du Canada
dont
33 dans la région métropolitaine



MOLIÈRE

L'EAU
QUI
PENSE
A VOTRE
FOIE

CELESTINS



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime "triste"?

RAREMENT nécessaire, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CELESTINS quotidien.

Pour être "fin", buvez Vichy!
CELESTINS

Eau minérale alcaline naturelle. Propriété de l'Etat français.
RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER.
Méfiez-vous des imitations!!! Exigez "CELESTINS"

Pour vos fourrures...

J. O. M. Comber
FURS

ÉTABLIS EN 1895

3633 Ave du Parc

HA. 1144



JEAN GASCON



HENRI NORBERT

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE


•

<i>Directeur artistique</i>	Jean GASCON
<i>Sociétaires</i>	Mark DROUIN
	André GASCON
	Jean GASCON
	Éloi de GRANDMONT
	Guy HOFFMANN
	Jean-Louis ROUX
<i>Secrétaire général</i>	Éloi de GRANDMONT
<i>Administrateur</i>	André GASCON
<i>Vérificateur honoraire</i>	Clément PRIMEAU



CONSEIL D'ADMINISTRATION

R.-J. BEAUMONT	Paul L'ANGLAIS
Maurice BÉLANGER	E. M. LITTLE
George von BREVERN	Gérald MARTINEAU
Émile CAOUILLETTE	Freeman RAYMOND
Lucien DECELLES	René ROUX
Gabriel DROUIN	Maurice SAMSON
Mark DROUIN	Ernest SAVARD
Rodolphe GODIN	Renault SAINT-LAURENT
	Frank C. TENZER



EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Mark DROUIN, <i>président</i>	
Rodolphe GODIN		Paul L'ANGLAIS

Notes sur Le Tartuffe

Parmi toutes les pièces de Molière, c'est sans doute *Le Tartuffe* qui lui a le plus tenu à cœur; pour les mêmes raisons qui font que c'est souvent l'enfant terrible qui accapare l'affection des parents. Car c'est sans doute aussi *Le Tartuffe* qui lui a donné le plus de soucis, contribuant, avec la maladie qui le minait déjà, à hâter la mort du génie comique. Résumons, pour le bénéfice des spectateurs, ce que l'on a appelé depuis « l'affaire Tartuffe », appellation qui a trop fait oublier la pièce elle-même au profit des mille péripéties qui ont entouré sa création.

Est-ce Louis XIV qui commanda la pièce à Molière ? Est-ce Molière qui l'écrivit de son propre chef, fatigué des attaques constantes, dont il était l'objet auprès du Roi, de la part de la faction des bien-pensants, qui supportaient mal la franchise et la rudesse du grand dramaturge ? L'un n'empêche pas l'autre. Toujours est-il que Molière sentit lui-même le danger qu'il y avait à jouer de tels gens puisqu'il profita de grandes fêtes à Versailles pour glisser, le 12 mai 1664, au milieu des Plaisirs de L'Isle enchantée, « trois actes de *Tartuffe* qui estoient les trois premiers ». Il voulait probablement tâter le pouls de la réaction. Elle se fit violente. Et comme les dévots venaient de se montrer tolérants en fermant les yeux sur les dernières fredaines du Roi avec Mlle de La Vallière, le souverain faiblit, « ... et quoiqu'on ne doutât pas des bonnes intentions de l'Auteur, il défendit cette Comédie pour le Public » ... Molière a beau se replier sur le fait qu'il n'a attaqué que les hypocrites et les faux dévots, l'interdiction n'en est pas moins maintenue. Il quête alors l'approbation de tout le monde, en lisant sa pièce dans tous les salons: il obtient un sourire favorable du Nonce papal et la protection du grand Condé chez qui la pièce est jouée, pour la première fois, dans sa forme actuelle, le 29 novembre 1664. Durant les cinq ans qui séparent cette première officieuse de celle qui se fit avec la pleine approbation royale, voir Molière dans son rôle du Tartuffe ou l'entendre lire sa comédie devint une attraction pour les maîtresses de salon, en quête de sensation. Boileau lui-même en parle dans une satire. En 1667, nouvelle offensive de la part de Molière qui obtient de Louis XIV, avant son départ pour les Flandres, l'autorisation orale de jouer sa pièce. Malheureusement lorsque le 5 août 1667, *Le Tartuffe* sera joué publiquement au Palais Royal sous le nom de *L'Imposteur*, avec son personnage principal déguisé en Panulphe, et bien des adoucissements apportés au texte original, le monarque ne sera plus à Paris; et « le lendemain, 6ième, un huissier de la Cour du parlement est venu de la part du premier Président M. de la Moignon, défendre la pièce ». Molière en ressent un tel coup qu'il n'hésite pas, au prix de mille livres, à envoyer LaThorillière et LaGrange au camp du roi, devant Lisle, pour lui demander de lever cette défense. Le roi remet sa décision à son retour à Paris. Pendant ce temps, le

11 août, l'Archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, lance une ordonnance contre la pièce en litige, portant « très expresses inhibitions à toutes personnes du diocèse de représenter, lire ou entendre réciter la susdite comédie soit publiquement, soit en particulier, sous quelque nom et prétexte que ce soit, et ce sous peine d'excommunication ». Encore une fois, les hypocrites avaient réussi à faire embrasser leur querelle aux vrais dévots et aux gens d'église. Le roi ne tient pas sa promesse immédiatement, les soucis de la guerre l'occupant jusqu'au mois de mai 1668. Ce n'est qu'au début de 1669 que *Le Tartuffe* finit par être autorisé. Le 5 février 1669 a donc lieu la grande première au Palais Royal, dans la distribution suivante:

Madame Pernelle	Béjart
Orgon	Molière
Elmire	Mlle Molière
Damis	Hubert
Mariane	Mlle de Brie
Valère	LaGrange
Cléante	LaThorillière
Tartuffe	DuCroisy
Dorine	Madeleine Béjart
Monsieur Loyal	DeBrie

Le succès fut foudroyant; et Robinet écrit, le 9 février suivant:

« ... que maints coururent hazard
D'être étouffés dans la presse; »

et il ajoute :

« Ce Molière, par son pinceau (...)
(...) charme tous les vrais dévots,
Comme il fait enrager les faux. »

La victoire était complète. Ce jour-là, LaGrange enregistra la plus grosse recette de sa carrière: 2.860 livres (environ \$3,500 de la monnaie actuelle!). La pièce fut jouée 28 fois de suite à Paris jusqu'à Pâques, sans compter 5 représentations à l'extérieur. Du vivant de Molière, elle fut reprise avec succès plus de 80 fois. Sa popularité est également attestée du fait que deux années de suite, en 1671 et 1672, on recommença la saison, après Pâques, avec *Le Tartuffe*. Les recettes totales du *Tartuffe*, dans le registre de LaGrange, ne sont dépassées que par celles de *Psychée* et de *L'Ecole des Femmes*; et ces trois pièces laissent toutes les autres loin derrière elles.

Certes, le scandale était pour quelque chose dans le succès. Mais pour bien peu à côté des qualités dramatiques et théâtrales de la pièce. D'ailleurs les critiques ne s'y sont jamais trompés: on a glosé et on glose encore sur le caractère du Tartuffe, sur celui d'Orgon, sur les intentions de Molière, sur le sens général de la pièce, mais

nul n'a jamais songé à contester le droit du *Tartuffe* à s'inscrire parmi les chefs-d'œuvre de la production dramatique universelle. Grimarest rapporte que Ménage citait le *Tartuffe* comme « une pièce dont la morale était excellente, et qu'il n'y avait rien qui ne pût être utile au public. » Au dix-huitième siècle, LaHarpe déclarait: « Jamais Molière n'a déployé autant de force; jamais son comique ne fut plus profond dans les vues, plus vif dans les effets; jamais il ne conçut avec plus de verve et n'écrivit avec plus de soin. » Avec le recul du temps, la critique pouvait mieux juger des qualités littéraires et purement théâtrales du *Tartuffe*. Car le drame qui s'est joué autour de ce magnifique imposteur ne doit pas faire passer cette pièce pour plus sérieuse qu'elle ne l'est. Son ton est évidemment grave ici et là, mais n'oublions pas que c'est dans le quatrième acte du *Tartuffe* que Molière a poussé le comique jusqu'à sa limite extrême. Brunetière l'a très bien souligné quand il a écrit que « dans son *Tartuffe*, en portant à sa perfection, de tous les genres de comique, le plus rare et le plus fort, Molière a porté la comédie même jusqu'au point qu'elle ne pouvait plus dépasser sans cesser d'être elle-même. » Petit de Julleville s'unit au concert de louanges: « ... l'œuvre est vigoureuse, intéressante, admirablement conduite, ... superbe de style et de poésie. ... la pièce ... reste une des plus fortes créations de son génie (à Molière) ». Francisque Sarcey insiste sur le caractère comique de l'œuvre: « De toutes les pièces de Molière, et j'oserai presque dire de toutes les pièces de tous les genres et de tous les pays, *Tartuffe* est la seule qui amuse également tout le monde ... » Plus près de nous, Dubech, dans son histoire du théâtre, conclut son étude sur Molière en écrivant: « Avec l'homme à la discipline, nous atteignons un des sommets et peut-être le sommet de l'art comique. » Et il ajoute que *Le Tartuffe* « ... réflète la perfection. » Il n'y a pas jusqu'au difficile Pierre Brisson qui ne peut faire autrement que d'admettre que « si le mot de chef-d'œuvre a quelque raison d'être, c'est bien ici qu'il faut l'employer. »

Voilà qui explique pourquoi *Le Tartuffe* est la pièce du répertoire qui a le plus été jouée. Jusqu'en 1934, la seule Comédie-Française en avait déjà donné 2.262 représentations. Il faut ajouter à cela celles qui ont eu lieu ailleurs, et depuis 1934. Les grands comédiens ont toujours été tentés par le rôle: Molé, Fleury, Dumas, Worms, Febvre, Coquelin, Got, Lucien Guitry, Charles Grandval, Silvain, etc. ... Les derniers en date ne sont pas les moindres: Louis Jouvet et Fernand Ledoux.

Nous avons donc toutes les raisons du monde de mettre *Le Tartuffe* à l'affiche cette année; surtout après le succès qui couronna les représentations de *L'Avare* avec lequel nous avions inauguré notre première saison. Toujours respectueux du génie de Molière, nous sommes assurés qu'encore une fois il ne décevra pas les espoirs que nous mettons en lui.

J.-L. R.



ANTOINETTE GIROUX



FRANÇOIS ROZET

APRÈS LE SPECTACLE

DÉGUSTEZ

LE FAMEUX VIN DE MARQUE

ORVIETO

IMPORTÉ D'ITALIE



**Le bonheur
la paix
et la prospérité**
sont le fruit du travail assidu
et de l'épargne méthodique

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Fondée en 1846

Coffrets de sûreté à tous nos bureaux

IL Y A UNE SUCCURSALE DANS VOTRE VOISINAGE

Guy HOFFMANN



CHARLOTTE BOISJOLI

PROJET DE CENTRE MUSICAL CANADIEN

Oeuvre éducative et culturelle — (SANS BUT LUCRATIF)

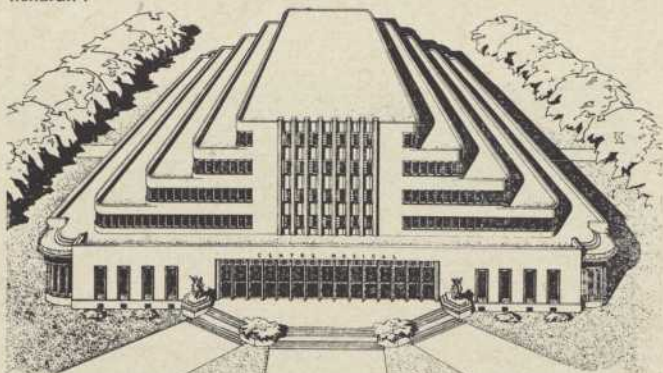
BUTS

- 1) Favoriser le développement de l'Art musical.
- 2) Permettre à un plus grand nombre de gens de s'initier et d'accéder à la musique.
- 3) Faciliter le travail des musiciens professionnels.

NATURE

Le Centre musical Inc. serait une entreprise strictement privée, indépendante de toute politique municipale, provinciale ou fédérale.

Cet édifice de 400 pieds de longueur par 250 pieds de largeur contiendrait :



- 1) Une salle de concerts digne de la métropole du Canada (4,000 sièges).
- 2) Cent studios avec piano pour l'enseignement privé.
- 3) Salles diverses pour auditions d'élèves, auditions de disques, conférences, etc.
- 4) Les ateliers de La Bonne Chanson pour édition de la musique canadienne.
- 5) Une discothèque et une bibliothèque musicale mondiale.
- 6) Une salle de concerts pour enfants (environ 1500 sièges).
- 7) Une salle de théâtre de 1000 sièges et une autre de 600.
- 8) Un poste de radio privé et indépendant pour permettre aux artistes de chez nous de se faire connaître.
- 9) Un studio d'enregistrement de disques.

SITE

Le Centre musical serait érigé au milieu du petit parc situé rue Sherbrooke, entre les rues Fullum et Chapleau. Ce parc serait conservé et magnifiquement amélioré. Au moins 700 automobiles pourraient stationner en même temps autour de l'édifice.

Déclaration du directeur de « La Bonne Chanson »

« J'ai fondé la Bonne Chanson il y a quinze ans. Depuis, elle a édité 500 chansons différentes, contenues dans 10 albums de cinquante chansons chacun. Par la suite, près de la moitié de ces chansons ont été publiées avec accompagnement. Enfin, la Bonne Chanson ne s'est pas limitée à ce seul genre de musique: elle a édité 20 chœurs à voix égales, 15 à voix mixtes; 15 Noël's à voix égales et les mêmes à voix mixtes; un recueil de 400 cantiques avec accompagnements d'orgue, etc.

« Mon but n'a jamais été de faire de l'argent: on le sait. On comprendra donc que la Bonne Chanson n'ait rien épargné pour assurer à ses publications la meilleure tenue possible. Elle a même consenti à faire venir de Paris un maître-graveur; il est au service exclusif de la Bonne Chanson et il est le seul au Canada.

« Après quinze ans, je n'ai pas un sou en banque, mais pratiquement pas de dettes non plus; cependant la Bonne Chanson, avec tout ce qu'elle contient et les possibilités de son fonds d'édition, vaudrait près d'un million. d'après l'évaluation faite dernièrement par deux experts. Elle m'appartient: je puis donc en disposer à mon gré.

« J'ai pensé qu'en construisant à Montréal un Centre musical qui comprendrait une grande salle de concerts, des studios, des locaux d'édition, une discothèque musicale et la Bonne Chanson, je rendrais plus service à mon pays. Ainsi, juste au moment où la Bonne Chanson pourrait me rapporter quelque chose, je la donne au Centre musical, sans en attendre un seul sou de revenu.

« Tous les revenus du Centre musical serviront à payer le coût de l'édifice, et tous les bénéfices seront appliqués à tout ce qui peut favoriser le développement de la musique chez nous: bourses d'études musicales, concerts gratuits, etc. »

Charles-Emile GADBOIS, ptre.

LA PATRIE, 19 octobre 1952

Enfin! Nous l'aurons, la salle de concerts! Hosannah! Nous l'aurons, c'est assuré ou presque, le projet est en marche et, à moins qu'un événement malencontreux ne vienne tout gâcher, à moins qu'on ne se ligue pour empêcher M. l'abbé Charles-Emile Gadbois de poursuivre son œuvre, le projet sera réalisé, concrétisé. Vraiment, il faut s'écrier: "Hip! Hip! Hourra!"...

C'est, en effet, M. l'abbé Gadbois qui a conçu le projet, c'est lui qui va tenter de le réaliser. M. l'abbé Gadbois, qui fait tant, depuis quinze ans, pour la diffusion de La Bonne Chanson, M. l'abbé Gadbois qui a répandu chez nous l'amour de la musique et du chant en particulier, M. l'abbé Gadbois qui s'est justement acquis une haute renommée de musicien et d'éducateur hors pair!

Aujourd'hui, le fondateur de La Bonne Chanson présente au public et aux autorités civiles un projet de "Centre Musical Canadien". Son Honneur le maire Camilien Houde encouragerait ce projet et tout indique un succès éclatant dans un avenir rapproché.

LE PETIT JOURNAL, 19 octobre 1952

Que de citoyens, à travers les années, ont proposé de doter Montréal d'une salle de concerts! On a si souvent parlé de ce projet que les gens se demandent si ce n'est pas là un autre thème utopiste comparable à celui du métro. Cette semaine, cependant, une nouvelle pièce a été versée au dossier et l'on en attend, cette fois, des résultats positifs, parce qu'il s'agit d'un plan mûri, présenté par un homme connu pour ses réalisations. Et aussi parce qu'il cadre parfaitement avec une promesse faite par le premier ministre de la province, l'honorable Maurice-L. Duplessis, lors de la dernière campagne électorale.

L'abbé Charles-Emile Gadbois, l'âme de la "Bonne Chanson" au Canada, vient en effet de proposer aux autorités provinciales et municipales, en même temps qu'à la population, un projet de Centre musical, soit une œuvre éducative et culturelle sans but lucratif. Pour qui ce centre, dit-il? "Pour tous les gens de bonne volonté, quelle que soit leur race; il faut que la musique soit au-dessus des animosités de toutes sortes et des querelles de races. Pour qu'une œuvre comme celle-ci réussisse, il faut mettre à sa base la charité et la bonne entente."

L'un des aspects les plus sensationnels de ce projet est que l'abbé Gadbois fait un geste généreux: il offre de donner au Centre musical, sans en attendre un sou de revenu, toute son entreprise de La Bonne Chanson.

Voilà, semble-t-il, un projet d'envergure, qui ne manquera pas d'alérer l'opinion publique. Il reste maintenant à savoir ce qu'en feront les autorités supérieures.

OPINIONS DE PRESSE sur ce projet de Centre musical

Autre coup d'audace

M. l'abbé Charles-Emile Gadbois a l'habitude des coups d'audace et, le plus souvent, ses coups d'audace réussissent.

C'est à la lumière de ce passé qu'il faut apprécier la nouvelle initiative du directeur de La Bonne Chanson.

Eh! oui, l'abbé Gadbois lance le projet d'un centre musical canadien qui sera construit à Montréal dès que les concours indispensables auront été obtenus.

L'idée d'un centre musical canadien n'est pas nouvelle. On en parle depuis longtemps et les hommes publics se sont montrés favorables à sa réalisation. Mais, sauf erreur, personne n'avait encore osé élaborer des plans et concevoir la manière de les exécuter.

À la lecture de la nouvelle publiée ci-contre, on constatera que le projet est d'envergure nationale. L'abbé Gadbois voit loin et grand. Tout autre se serait découragé au seuil d'une telle entreprise; mais celui qui a mené à bien la Bonne Chanson est convaincu d'atteindre son but pour peu que les autorités et le public veuillent seulement lui donner un coup de main.

Et pourquoi pas?... Si l'éréction d'un grand centre artistique est nécessaire, pourquoi hésiterait-on à seconder les efforts d'un homme qui, dans le passé a fait

preuve d'initiative, d'esprit de suite, de courage, d'audace, d'entregent, de réussite?

Quand l'inconnu abbé Gadbois lança la Bonne Chanson, personne ne prévoyait que dix albums seraient publiés, que cinq cents magnifiques chansons seraient ainsi recueillies et formeraient un copieux répertoire capable de satisfaire tous les bons goûts.

Que de démarches auprès des auteurs de divers pays, auprès des dessinateurs pour illustrer convenablement les textes; que de recherches pour reconstituer certains chants aussi bien sous le rapport des paroles que de la musique! Et c'est tout un atelier qu'il a fallu monter; et tout un service de vente et de publicité qu'il a fallu organiser.

Les résultats sont là. La Bonne Chanson couvre aujourd'hui tous les centres français. Comme le dit l'abbé Gadbois, personne n'est devenu riche, mais l'entreprise n'a pas de dette; et immense est l'influence artistique bienfaisante qu'elle a exercée.

Puissions-nous pouvoir féliciter un jour le promoteur du Centre Musical Canadien avec autant de ferveur que nous félicitons aujourd'hui le sauveur de la bonne chanson française.

Louis-Philippe ROY.

L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC, LUNDI, 20 OCTOBRE 1952

Joseph Elie Stée.

BRÛLEURS À L'HUILE

Service jour et nuit

HUILE À CHAUFFAGE

Livraison automatique

1944 OUEST, RUE DORCHESTER, MONTRÉAL - Wellington 8404



LE TARTUFFE

comédie en cinq actes, en vers, de

MOLIÈRE

Mise en scène de Jean GASCON

Décor et costumes de Robert PRÉVOST

DISTRIBUTION

Madame Pernelle, mère d'Orgon	MM. Guy HOFFMANN
Orgon, mari d'Elmire	François ROZET
Elmire, femme d'Orgon	Mme Charlotte BOISJOLI
Damis, fils d'Orgon	M. Jean-Louis ROUX
Mariane, fille d'Orgon et amante de Valère	Mlle Marthe MERCURE
Valère, amant de Mariane	MM. Jean-Paul DUGAS
Cléante, beau-frère d'Orgon	Jean GASCON
Tartuffe, faux dévôt	Henri NORBERT
Dorine, suivante de Mariane	Mme Antoinette GIROUX
L'Exempt	Guy BÉLANGER
M. Loyal	Fernand DORÉ
Flipote	Mlle Françoise GRATTON

Un seul entr'acte de quinze minutes

Les costumes ont été exécutés par Mmes
Ambrogi, Masson, Montpetit et Mlle Godmer

Antoinette Giroux, Charlotte Boisjoli et Marthe Mercure
sont coiffées par Constant Nathalie du Salon Bernard,
1202 ouest, rue Sainte-Catherine.

Le dessin de couverture de ce programme est de M. Bernard Vanier.

Directeur de la scène	MM. Jean-Louis ROUX
Régisseur	Marc FAVREAU
Chef-électricien	Georges FANIEL
Chef-constructeur	Georges SAVARD

OUVERT JUSQU'À 3.00 A.M.

Salons privés

Cuisine française

Spécialités : HUITRES - HOMARDS

"CHEZ SON PÈRE"

Permis de la Commission des Liqueurs

F. BOUYEUX, Propriétaire
ex-chef de l'hôtel Windsor, Montréal

12 EST, RUE CRAIG

LAncaster 5479

LE BRÉVIAIRE DE L'AMATEUR DE VINS

Ouvrage unique, conçu et amoureusement « poli » dans un oflag en Allemagne par des prisonniers nostalgiques, terriblement à même de mesurer les mérites du Vin.

Véritable tour de force, miracle de l'Amour, vrai travail de bénédictin, c'est une œuvre de qualité littéralement passionnante.

Tous les connaisseurs ou apprentis gourmets tiendront à l'avoir en bibliothèque à portée de la main.

Un extrait:

HORS-D'OEUVRE (AVANT-PROPOS) L'ART DE BOIRE

Savoir boire est un grand signe de culture et de civilisation vraies.

Devant une bonne table, plus qu'ailleurs, boire ne doit pas être « avaler un liquide pour étancher sa soif ». Nos ancêtres ont œuvré pendant des siècles pour sublimer cette nécessité naturelle. De leur patient effort est née cette gamme de produits d'art d'une prodigieuse richesse: les vins de France, propres à réjouir aussi savamment notre palais que la musique peut être propre à réjouir notre oreille, ou la peinture à réjouir notre oeil.

Se vend en édition de luxe seulement

Format 6½" x 10½" — 9 lithographies hors-texte en 5 couleurs.
L'exemplaire sur Vélín teinté, reliure brune pleine peau \$18.00
L'exemplaire sur Vélín teinté, brochure de luxe \$13.00

Pour renseignements complémentaires voir votre libraire ou
Gabriel BOUSSION, Importateur, 646 rue Sherbooke Ouest,
P.L. 5026, distributeur de l'ouvrage pour l'Amérique du Nord.

UN JOLI PRINCE DE FRANCE

Un vin qui chante et qui enchante

L'ANJOU SAUMUR

ROSÉ

*Pétillant et chatoyant,
il chante dans le verre
et enchante l'âme.*

MARQUE
ROYAL DE NEUVILLE

*Le vin des repas et des
mariages heureux.*



JEAN-LOUIS ROUX

BEAUX-ARTS

CINÉMA

COMMERCE

INDUSTRIE

ÉDUCATION

GASTRONOMIE

ICI MONTRÉAL

LITTÉRATURE

MÉDECINE

S. Em. Mgr P.-E. LÉGER

MUSIQUE

PERSONNALITÉS

MONTRÉALAISES

TÉLÉVISION

SPORT

THÉÂTRE

VIVRE EN BEAUTÉ

VOYAGES



TOUT SUR MONTRÉAL

MÉTROPOLE

magazine



BI-MENSUEL ILLUSTRÉ

le numéro : 20 cents

Un drame Cornélien à Ste-Adèle

Le grand caricaturiste Robert LaPalme
noyé dans des flots de larmes

C'est avec la plus vive douleur que nous avons appris l'accident dont a été victime le Molière du dessin, Robert LaPalme, dans son studio de Ste-Adèle-en-Haut.

Comme les mots sont impuissants à décrire cette scène digne du grand répertoire classique, veuillez vous reporter au dos de ce programme.

RADIO et TÉLÉVISION par FIL

Un service incomparable ! Une réception parfaite !

REDIFFUSION fournit maintenant son service de radio et de télévision-radio dans plusieurs nouveaux quartiers. Renseignez-vous à VICTORIA 2501.

Si MOLIERE VIVAIT ...

Si Molière vivait avec nous, il serait un abonné de Rediffusion ! En effet, l'illustre comédien se hâtait toujours d'adopter les idées nouvelles et d'en tirer des avantages.

Puisqu'il faut maintenant avoir la télévision chez soi, pourquoi ne pas jouir pleinement d'une réception parfaite ? Il n'y a qu'une seule façon d'être satisfait : le service Rediffusion de transmission des images et du son par fil direct. Rien à acheter ! Aucun frais d'entretien ! En plus des programmes radiophoniques, Rediffusion vous offre, non seulement deux réseaux de télévision (CBFT et les programmes de Rediffusion), mais aussi la musique continue de Muzak 24 heures par jour !

PROCHAIN SPECTACLE DU T.N.M.:

(à la place de "Il est minuit, docteur Schweitzer")

MONTREAL: PREMIERE LE 6 MARS

QUEBEC : LE 9 AVRIL

LA CUISINE DES ANGES

COMÉDIE D'ALBERT HUSSON

avec

(entre autres)

GUY HOFFMANN - ROGER GARCEAU
JEAN GASCON - ANTOINETTE GIROUX
HENRI NORBERT et JEAN-LOUIS ROUX

Mise en scène de Jean Gascon

Places à \$1.50 et \$2.00

Les commandes par correspondance reçoivent une réponse
immédiate. Prière d'écrire au Théâtre du Nouveau Monde,
1200, rue Bleury, Montréal.

LE PETIT TRIANON

"Chez Abel"

2012, RUE PEEL BE. 6901



*Le seul vrai restaurant français
à Montréal.*

DEUX GRANDS
SEIGNEURS
ALGÉRIENS :

LE ROYAL-KEBIR

doyen des vins fins
d'Algérie.

Un excellent vin !

LE BEN AFNAM

grande production
de l'Oranie Viticole.

Puissant et généreux
et quel bouquet !

*Ils ennoblissent les tables
où ils paraissent.*

*Vous avez passé une bonne soirée; alors pour bien la terminer
rendez-vous*

À LA PORTE ST-JEAN

RESTAURANT FASHIONABLE

où vous pouvez déguster tous les mets de votre choix
tout en assistant à un magnifique spectacle.

QUÉBEC

Pour réserver, téléphonez 3-2000



La troupe du Théâtre du Nouveau Monde, photographiée à la porte du Palais Montcalm de Québec.

ÉVOICATIONS DU PASSÉ...



PREMIER CHEMIN DE FER CANADIEN ... 1836

Molson's avait déjà presque un demi-siècle d'existence quand le transport sur voie ferrée débuta au Canada, le 21 juillet 1836. Ce jour-là, le *Champlain and St. Lawrence Railroad* accomplit son premier voyage, de Laprairie jusqu'à Saint-Jean, P.Q., soit une distance de 15 milles.

La petite "Dorchester", locomotive de 12,563 livres, tirait les wagons. Sa cheminée montait à une hauteur de onze pieds au-dessus des rails. Ses roues de bois étaient nanties de jantes garnies de fer.

Le vapeur "Princess Victoria" transportait les passagers sur le Saint-Laurent, de Montréal jusqu'à Laprairie, afin de leur permettre de prendre le train vers Saint-Jean.

Molson's
MAISON FONDÉE EN 1786



MARTHE MERCURE



JEAN-PAUL DUGAS

Posséder sa maison, c'est facile avec la
COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LTÉE

Certificats d'épargne
50 ans d'existence — Versé à ses membres :

\$12,500,000

Siège social: 1306 EST, STE-CATHERINE - CH. 5415 - MONTRÉAL

Officiers:

C.-A. GASCON, prés., J.-E. JEANNOTTE, vice-prés., J.-A. TREMBLAY, secr.-gérant

HOMMAGES

du

PREMIER MINISTRE

L'HONORABLE

MAURICE L. DUPLESSIS

et des membres du

CONSEIL EXÉCUTIF

de la Province de Québec

Georges Emery

AVOCAT

10 ouest, rue ST-JACQUES

HA. 6121

LE CORSAIRE

de MARCEL ACHARD

deuxième spectacle de la saison 1952-53



Tél. PLateau 5605

Tous les jours

Croissants

Brioches

Choix varié de
pâtisseries

La Pâtisserie du **400**
"CHEZ LELARGE"

1440, RUE DE LA MONTAGNE

MONTRÉAL

Philippe Ferland, C. H.

AVOCAT

10 EST, RUE ST-JACQUES

MA. 9111

Le rendez-vous des artistes

HÔTEL CHÂTEAU NORMANDIE

En face du Château Frontenac

12½, rue Ste-Anne

Téléphone 4-4605

FERNAND DORÉ



Guy BÉLANGER

L'affaire Tartuffe au Canada

Cette « affaire Tartuffe » eut beaucoup d'importance en son temps et elle faillit même, paraît-il, coûter le renvoi de Frontenac. Elle forme maintenant le premier chapitre orageux d'une histoire théâtrale traversée de malheurs divers, la nôtre.

On a dit que Frontenac voulait faire jouer *Le Tartuffe* pour narguer Mgr de Saint-Vallier. Il se peut très bien aussi que Frontenac admirât sincèrement le chef-d'œuvre de Molière. M. Ernest Myrand, dans *Frontenac et ses amis* (Québec 1902), suppose, et c'est là une supposition bien agréable, que Frontenac entendit Molière lui-même lire sa pièce :

« Chez son illustre beau-frère (Henri-Louis Habert, seigneur de Montmort, conseiller du Roi), Frontenac avait rencontré tous les hommes éminents qui devaient composer l'Académie des Sciences, car ce fut là, dans cette maison, que le grand ministre du Grand Roi, Colbert, vint les choisir. Là aussi que Molière en personne lut, pour la première fois, devant un jury de critiques, sa fameuse comédie de *Tartuffe* . . . »

Un fait est certain : Frontenac connaissait et aimait le théâtre. Et il fit représenter de nombreuses pièces au Canada ; il continuait ainsi une habitude déjà assez ancienne, puisqu'on sait que le 31 décembre 1646 (10 ans après sa création en France) *Le Cid* de Corneille fut joué dans la Maison des Cent-Associés.

« La tragédie et la comédie, proscrites avec Frontenac en 1682, reviennent avec lui en 1689. En janvier 1694, le *Nicodème* de Corneille et le *Mithridate* de Racine sont joués avec le plus grand éclat. Le succès de ces deux représentations enhardit Frontenac qui ne parle rien moins que de faire monter *Tartuffe*. » (Op. cit.)

C'est à ce moment que Mgr de Saint-Vallier publie son célèbre *Mandement au sujet des comédies*. Il y a de cela 259 ans exactement, jour pour jour avec la première du *Tartuffe* au Théâtre du Nouveau Monde. On parle souvent de ce *Mandement*, mais il est peu connu.

En voici l'essentiel :

« . . . Comme il est de notre devoir pastoral de détourner par tous les moyens qui peuvent dépendre de nous les occasions de péchés qui pourraient perdre les âmes que Dieu nous a confiées, et de les soutenir dans le bien, nous nous croyons obligé de vous publier par un mandement exprès nos sentiments et nos intentions touchant les spectacles et les comédies qui se font dans le monde. C'est pourquoi après avoir approuvé comme nous faisons par le présent Mandement l'Instruction ci-dessus, dont nous avons jugé qu'on pourrait utilement faire distribuer des copies, nous exhortons tous les fidèles de notre

Diocèse de faire une sérieuse attention sur le sentiment unanime de tant de personnes illustres en doctrine et en sainteté, qui parlent des comédies qui se jouent dans le monde selon qu'elles sont à présent en usage, enseignent tous que celles mêmes qui sont honnêtes de leur nature ne laissent pas que d'être très dangereuses par les circonstances du temps ou du lieu, ou des personnes, ou de la fin, ou des manières qui ont accoutumé de précéder, d'accompagner et de suivre ces sortes de divertissements, et s'efforcent d'en imprimer à toutes sortes de personnes l'aversion, et tout l'éloignement possible. Nous les conjurons de tout notre cœur pour l'amour de Notre Seigneur de déférer plutôt en ce point par un acquiescement docile aux sentiments des Saints qu'à leur propre lumière et à leur inclination naturelle dont ils doivent se défier.

« Mais au regard des spectacles et comédies impies, ou impures, ou injurieuses au prochain, qui ne tendent d'elles-mêmes qu'à inspirer des pensées et des affections tout à fait contraire à la Religion, à la pureté des mœurs, et à la charité du prochain, comme sont certaines pièces de théâtre qui tournent la piété et la dévotion en ridicule, qui portent les flammes de l'impureté dans le cœur, qui vont à noircir et à déchirer la réputation, ou qui sous le prétexte apparent de réformer les mœurs ne servent qu'à les corrompre et sous couleur de reprendre le vice l'insinuent adroitement et avec artifice dans l'âme des spectateurs, comme pourrait être la comédie du *Tartuffe*, ou de l'imposteur, et autres semblables, Nous déclarons que ces sortes de spectacles et de comédies ne sont pas seulement dangereuses, mais qu'elles sont absolument mauvaises et criminelles d'elles-mêmes et qu'on ne peut y assister sans péché, et comme telles nous les condamnons et faisons défenses très expresses à toutes les personnes de notre Diocèse de quelque qualité et condition qu'elles soient de s'y trouver.

« Donné à Québec le 16 de janvier mil six cent quatre-vingt-quatorze.

« JEAN, Evêque de Québec. Par Monseigneur, Levallet. »
(*Mandements des Evêques de Québec*, publiés par Mgr H. Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon, Québec 1887).

Le jugement porté ici sur la comédie de Molière a été heureusement révisé depuis 1694. Personne, aujourd'hui, même chez les plus hautes autorités religieuses, ne voit autre chose en *Tartuffe* qu'un faux dévot et un imposteur, d'un modèle d'ailleurs assez répandu bien que modifié en apparence par le temps, et ne se gêne pour applaudir. Car ce chef-d'œuvre est foncièrement sain et tonique.

Mgr de Saint-Vallier, rencontrant un jour Frontenac sur la place publique, lui proposa cent pistoles pour que *le Tartuffe* ne fût pas représenté au Château St-Louis. Et Frontenac accepta le marché. Par une chance étonnante, il y avait un témoin à cette entrevue et ce témoin bavard s'est empressé d'en écrire à la cour de France. Voici

un passage de cette lettre de M. de Champigny, daté de Québec, 27 octobre 1694 :

« ... M. l'évêque ayant eu avis que M. le gouverneur voulait faire représenter la comédie *le Tartuffe*, fit son possible pour l'empêcher, et par son ordre il fut fait une explication publique, dans une messe de paroisse, des comédies impures, comme était, dit-il, celle du *Tartuffe*, à laquelle on ne pouvait aller sans péché mortel; et, animé du zèle qu'il fait paraître contre tout ce qu'il croit être mal, il prit l'occasion que j'étais avec M. de Frontenac pour le prier de ne pas faire jouer cette pièce, s'offrant de lui donner cent pistoles; ce que M. de Frontenac ayant accepté, il lui en fit son billet, qui fut payé le lendemain.

« J'avais regardé cette action entre ces deux messieurs comme une chose qui ne devait servir qu'à engager M. le gouverneur de se désister du dessein qu'il avait pu avoir de faire jouer *le Tartuffe* afin de donner cette satisfaction à M. l'évêque, avec lequel il était alors étroitement uni, et qu'il ne tarderait pas à lui faire l'honnêteté de lui renvoyer ces cents pistoles, comme il me semblait qu'il devait faire par rapport à l'amitié réciproque qui était entre eux.

« Mais la suite me fit voir des choses tout opposées. L'entreprise faite contre Mareuil en même temps commença à aigrir M. le gouverneur contre M. l'évêque; et depuis, leur division est venue à un point qui me fait croire avec beaucoup de fondement que le remède ne s'en peut trouver que dans l'autorité de Sa Majesté. »

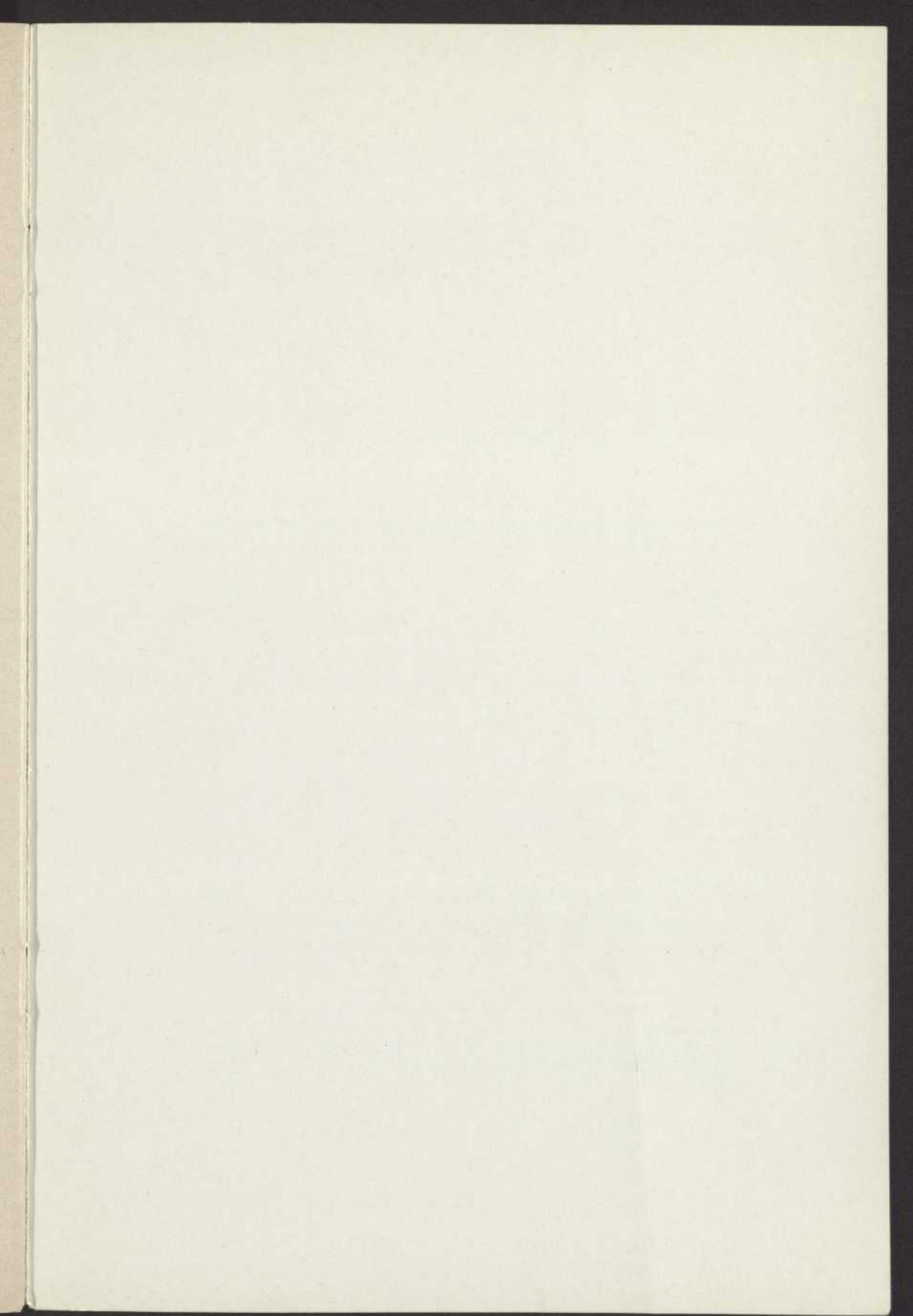
(Mareuil: protégé de Frontenac, animateur et vedette de ses spectacles. Il devait jouer le rôle du *Tartuffe*. Il existe un mandement contre lui, daté du même jour que le *Mandement au sujet des comédies*.)

L'attitude de Frontenac dans ce marché étonna autant la cour de France que les Québécois. C'est dans une lettre datée de Versailles, 4 juin 1695, que le ministre apprend à Frontenac que l'affaire des « cent pistoles que vous avez reçu de luy (Mgr de Saint-Vallier) pour empêcher qu'on ne jouast la comédie du *Tartuffe* n'est pas trop esclaircy à vostre avantage. »

La réaction de Frontenac et sans doute la véritable explication de son attitude se trouvent dans une phrase d'une de ses lettres: « A l'égard des cent pistoles que M. l'évêque m'a données, c'est une chose si risible, que je n'ai jamais cru qu'on la pût tourner à mon désavantage, mais qu'elle donnerait matière de se réjouir à ceux qui en entendraient parler ... »

Après l'interdiction du *Tartuffe*, les œuvres de Molière ne furent plus jamais jouées sous le régime français.

Notes rassemblées par Eloi de Grandmont.



SOYEZ HEUREUX AVEC REDIFFUSION



La Palme: « J' pleure parce qu'à Ste-Adèle on n'a pas encore REDIFFUSION »

Imprimé par
THÉRIEN FRÈRES LTÉE
Montréal

1953

PUBLICATION
L. ÉMERY

PRO TWH 1953.01.14x

Mlle Thérèse Biquard pour
29/1/1990 1953